



Crise politique provoquée par le président du cdH : DéFI a préservé la stabilité des institutions, empêché l'aventure institutionnelle et impose une véritable réforme de la gouvernance publique

Les Wallons et les Bruxellois ont connu trois mois d'incertitude politique et de graves menaces sur l'avenir des institutions francophones à la suite de l'initiative abrupte, non concertée et peu réfléchie du président du cdH, Benoît Lutgen.

Monsieur Lutgen n'a aucune crédibilité pour parler de moralité politique. Son parti est tout aussi englué dans les scandales et les affaires que le sont le PS et le MR.

Le scandale Publifin en province de Liège est le résultat d'une véritable association de malfaiteurs, au sens étymologique du terme, entre les trois partis traditionnels (PS, MR et cdH) qui, à un titre ou à un autre, assument des responsabilités dans cette nébuleuse.

Le scandale du Samusocial est le résultat de la complaisance du MR à l'égard du PS dans la gestion publique de la Ville de Bruxelles. L'asbl Samusocial n'aurait jamais pu se développer sans le soutien actif du CPAS de la Ville de Bruxelles. Et sous la précédente mandature communale, le cdH a fermé les yeux sur les pratiques du Samusocial. Aujourd'hui, c'est le MR, associé au PS, qui ne fait pas preuve davantage de volonté. Les dirigeants socialistes du Samusocial ont d'autant plus pu se livrer à leurs scandaleuses pratiques que leurs partenaires de majorité n'avaient aucune exigence pour le contrôle de cette institution. Hier le cdH, aujourd'hui le MR, ont été d'autant moins exigeants que certains de leurs mandataires étaient eux-mêmes récompensés par des mandats très rémunérateurs qu'ils se partagent au sein des nombreuses structures opaques de la Ville de Bruxelles.

Le scandale de l'Intercommunale de santé publique du Hainaut est le résultat de la même complicité entre ces trois partis traditionnels.

Le président du conseil d'administration de cette intercommunale est MR et les administrateurs de cette intercommunale, tous partis confondus, ont bénéficié de rémunérations injustifiées. Le président du MR, Olivier Chastel, faisait partie de ces administrateurs.

Et les scandales ne sont pas dus au seul partage du pouvoir, de ses avantages et prébendes entre ces trois partis traditionnels. Les affaires De Decker et Kubla démontrent que le MR ne doit même pas être associé avec le PS pour que certains de ses mandataires se révèlent des affairistes sans scrupules.



Quant au cdH, nous constatons que plusieurs de ses mandataires ont eu affaire avec la justice et ont été poursuivis. Comme le dit le président de **DéFI**, depuis qu'il est engagé en politique, il n'a jamais connu le PSC/cdH sans qu'une de ses personnalités éminentes à Bruxelles ne fasse l'objet d'inculpation ou de poursuites pénales. C'était hier Paul Vanden Boeynants, premier ministre, condamné pour fraude fiscale, un des hommes politiques les plus douteux de l'histoire politique de la Belgique. Ce fut ensuite le bourgmestre de Bruxelles, Michel Demaret. Et puis l'inamovible ministre PSC du gouvernement bruxellois, Jean-Louis Thys. Et aujourd'hui, que cela plaise ou non à l'intéressée, c'est Madame Milquet qui est inculpée. En 25 ans, pas une génération de mandataires PSC/cdH à Bruxelles sans que ses principaux dirigeants soient mis en cause par la justice !

Il faut en conclure que le PS, MR et cdH ont connu tellement de scandales qu'aucun des trois ne peut prétendre faire la leçon aux autres en terme de moralité politique.

Le système électoral fait qu'il est difficile d'exclure ces trois partis en même temps de l'exercice du pouvoir. Il serait pourtant de salubrité publique qu'ils puissent être tous les trois sanctionnés. Aux électeurs de poser les choix en conséquence. Peut-on espérer qu'aux prochaines élections communales, régionales et fédérales, ils fassent le choix de porter leurs voix sur les candidats des partis qui ont fait la preuve de leur honnêteté dans la gestion publique. **DéFI** peut s'en targuer. Depuis qu'il exerce des responsabilités à tous les niveaux de pouvoir, jamais un de ses mandataires n'a été poursuivi pour des actes de malversation dans l'exercice de ses responsabilités. C'est tout à son honneur.

Donc la motivation de Monsieur Lutgen ne visait pas à une plus grande moralité publique. D'ailleurs, quand le président de **DéFI** l'a invité à prendre pour principe la mise à l'écart de tout mandataire poursuivi pénalement et renvoyé devant les juridictions correctionnelles, il a refusé de prendre un tel engagement.



Pourquoi DéFI a refusé le changement de majorité en Région bruxelloise ?

Dès lors que ni le cdH ni le MR ne sont pas plus vertueux que le PS sur le plan de la moralité politique, **DéFI** a considéré qu'il ne devait pas ajouter à la crise politique le risque d'une grave crise des institutions bruxelloises.

Pourquoi dans l'hypothèse d'un éventuel changement de majorité, y aurait-il eu une crise des institutions bruxelloises ? Pour plusieurs raisons :

1° Parce que la majorité proposée par Monsieur Lutgen n'aurait disposé, dans le groupe linguistique français du Parlement bruxellois, que d'une seule voix de majorité. Et encore. On ne fonde pas une majorité en comptant dans ses rangs

des mandataires inculpés ou qui pourraient l'être à bref délai. Conformément à ses principes, **DéFI** considère que l'on ne peut comptabiliser dans une majorité les voix de mandataires douteux.

2° Parce que tout changement de composition politique au sein du groupe francophone du Parlement bruxellois aurait eu pour effet mécanique et politique une modification de la majorité au sein du groupe flamand. Selon le cdH, le parti socialiste flamand est tout autant mis en cause que le parti socialiste dans l'affaire du Samusocial. Dès lors, à suivre cette logique, le sp.a devrait sortir aussi de la majorité bruxelloise. Son départ entraînerait inmanquablement l'arrivée de la N-VA dans la majorité du groupe flamand du Parlement bruxellois. La N-VA au gouvernement bruxellois, c'est Bruxelles qui n'est plus gérable et les intérêts des Bruxellois qui ne seraient plus défendus.

3° Par son alliance avec la N-VA, le MR ne défend plus les intérêts des Bruxellois et des francophones dans leur ensemble. Quelques exemples :

- Le survol intensif de Bruxelles demeure un scandale et une menace pour la sécurité et la santé de tous les Bruxellois, en ce compris ceux de la périphérie. On sait maintenant que le ministre MR des transports publics, François Bellot, considère que cette véritable nuisance, pourtant insupportable, ne mérite pas plus de considération que le brame d'un cerf... ! Monsieur Bellot se comporte en laquais de la volonté de la N-VA parce que Charles Michel a besoin de l'extrême-droite nationaliste pour sauver sa fonction de premier ministre. C'est cela la vérité.
- Le démantèlement de la politique scientifique fédérale voulu par les ministres N-VA signifie une perte de plusieurs dizaines de millions d'euros au détriment des universités francophones et entreprises wallonnes spécialisées dans la recherche aérospatiale.
- La volonté de dépecer les grandes institutions culturelles fédérales situées à Bruxelles (musées) vise à préparer le contrôle de ces institutions par la Flandre. Le gouvernement De Wever-Michel s'est déjà engagé sur la voie du dépeçage des collections du Musée de l'armée du Cinquantenaire.
- La mainmise de la N-VA sur les grandes institutions fédérales est de plus en plus évidente et il en résulte des déséquilibres au détriment de la Wallonie et de Bruxelles. Aujourd'hui, toute la direction de la SNCB est exclusivement flamande et le résultat en est connu : la Wallonie est délaissée par la SNCB et malgré les promesses de Monsieur Bellot, le RER est une chimère pour de nombreuses années encore.
- Les déséquilibres linguistiques au sein de la haute fonction publique fédérale ont été accentués, et les partis flamands dominent plus que jamais les lieux de décision et de pouvoir. La quasi-totalité des hautes fonctions en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme sont monopolisées par des responsables flamands.

Et les exemples pourraient être ainsi multipliés.

Dans ces conditions, faire entrer le MR qui n'est que le fidèle serviteur de la N-VA au gouvernement de la Région bruxelloise signifierait l'abandon de toute résistance des Bruxellois et des francophones dans leur ensemble face à l'emprise de l'Etat N-VA de plus en plus puissant.



Pourquoi DéFI n'a-t-il pas accepté d'entrer au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aux conditions de Messieurs Lutgen et Chastel ?

Si les dirigeants de **DéFI** avaient pour seul objectif de s'accorder une fonction ministérielle pour leur gloire personnelle, ils n'auraient pas dû hésiter en effet. Mais telle n'est pas la motivation de notre action politique. Pour **DéFI**, participer à un gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a de sens que s'il peut réaliser des objectifs essentiels pour l'avenir de tous les francophones.

Il reste tout au plus une année pour permettre au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'atteindre un objectif essentiel : rétablir la confiance des parents dans l'avenir de l'enseignement francophone. Les mauvaises performances de l'enseignement dans les classements internationaux, type PISA, démontrent l'urgence d'une réforme en profondeur de notre enseignement. Le Pacte d'excellence annonce certaines orientations intéressantes, mais il présente aussi d'incontestables lacunes. Ainsi, il ne met pas suffisamment l'accent sur l'indispensable renforcement de la qualité de la formation des enseignants, condition essentielle pour la réussite du redressement du niveau de notre enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Certes, il y a de nombreux enseignants bien formés mais il ne faut pas se le cacher, la tendance générale ces dernières années est plutôt à une perte de qualification de certains candidats enseignants. Une des faiblesses de ces futurs enseignants est l'insuffisante maîtrise de la langue de l'enseignement, le français. Il est impératif d'être plus exigeant à cet égard.

DéFI a déposé 80 propositions pour un gouvernement de la Fédération qui associe étroitement les représentants des deux gouvernements régionaux. Près de 50 de ces propositions portaient exclusivement sur une nouvelle ambition collective pour notre enseignement francophone. **DéFI** considère qu'une telle ambition, si elle n'est pas partagée par tous les partis politiques susceptibles de prendre des responsabilités au gouvernement de la Fédération, ne garantira pas le redressement de notre enseignement. Notre enseignement a trop souffert de réformes hasardeuses, imposées par des gouvernements successifs aux majorités variables.

Donner un avenir à l'enseignement francophone exige de la constance et de la détermination. Un tel objectif ne peut être atteint que par l'engagement de tous les partis décidés à l'accepter.

Le décret « Inscription », qui a empoisonné la vie de tant et de tant de familles francophones, est le révélateur de ces réformes idéologiques qui ne répondent à aucun objectif pédagogique sérieux. Subitement, les partis qui l'avaient défendu hier sont disposés, sur proposition d'Olivier Maingain, à l'abroger et à le remplacer par un décret d'orientation pédagogique plus conforme à la volonté des parents. Il eût été profitable que tous les partis puissent s'engager sur un tel changement de cap mais une fois de plus, le jeu partisan l'a emporté sur les intérêts supérieurs de l'enseignement francophone. Voilà pourquoi **DéFI** a refusé de participer à un jeu purement électoral, sans véritable ambition pour l'avenir des francophones.